

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**

AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de dirham)

Exercice clos	Note	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires		5 441 223	4 913 922	4 356 128
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		5 441 223	4 913 922	4 356 128
Achats	6	1 580 473	1 633 780	1 422 080
Autres charges externes	6	357 077	389 590	405 558
Frais de personnel	7	352 870	336 795	324 211
Impôts et taxes		41 307	44 150	48 625
Amortissements et provisions d'exploitation	8	315 782	260 766	261 051
Autres produits et charges d'exploitation		59 741	(42 677)	(9 943)
Charges d'exploitation courantes		2 707 251	2 622 404	2 451 583
Résultat d'exploitation courant		2 733 972	2 291 518	1 904 546
Cessions d'actifs		197	(11 379)	(41 810)
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(92 807)	(2 028)	6 806
Autres produits et charges d'exploitation	9	(92 610)	(13 407)	(35 004)
Résultat d'exploitation		2 641 362	2 278 111	1 869 541
Coût de l'endettement financier net				
Autres produits financiers		26 440	58 436	45 198
Autres charges financières		39 462	18 431	6 532
Résultat financier	10	(13 022)	40 005	38 666
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		2 628 339	2 318 117	1 908 207
Impôts sur les bénéfices	11	675 604	570 498	410 100
Impôts différés	11	93 149	62 963	45 819
Résultat net des entreprises intégrées		1 859 586	1 684 656	1 452 289
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		1 630	1 472	
Résultat net des activités poursuivies		1 861 216	1 686 128	1 452 289
Résultat net des activités abandonnées				
Résultat de l'ensemble consolidé		1 861 216	1 686 128	1 452 289
Intérêts minoritaires		5 502	3 511	2 816
Résultat net - Part du Groupe		1 855 714	1 682 617	1 449 473
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période	12			
- de base	12	106,9	96,9	83,5
- dilué	12	106,9	96,9	83,5

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008	Au 31 Décembre 2007
En milliers de dirham			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 861 216	1 686 128	1 452 289
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	20 092	32 767	4 652
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-5 766	-9 235	-3 443
Changement de périmètre		-45	
Autres ajustements			
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	14 326	23 487	1 209
Résultat global de la période	1 875 542	1 709 615	1 453 498
Dont part du groupe	1 870 015	1 706 063	1 450 686
Dont part des minoritaires	5 527	3 552	2 812

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Note	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07
Goodwill	13	6 168	6 168	6 168
Immobilisations incorporelles	14	49 162	47 791	25 695
Immobilisations corporelles	15	7 058 235	6 417 396	5 233 418
Immeubles de placement				
Titres mis en équivalence	16	36 555	2 326	
Autres actifs financiers	17	124 519	100 849	84 739
- Prêts et créances		124 519	100 849	84 739
Créances d'impôts sur les sociétés		893		19 492
Impôts différés actifs		8 205	7 370	9 542
Autres débiteurs non courants				
Actif non courant		7 283 737	6 581 900	5 379 054
Autres actifs financiers		3 457	18 504	9 188
- Instruments dérivés de couverture	25	3 457	18 504	9 188
Actifs non courants détenus en vue de la vente				
Stocks et en-cours	18	402 451	477 216	380 107
Créances clients	19	541 685	504 432	407 198
Autres débiteurs courants	19	157 901	164 799	136 652
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	164 054	99 394	1 178 193
Actif courant		1 269 548	1 264 343	2 111 338
TOTAL ACTIF		8 553 285	7 846 244	7 490 392

(en milliers de dirhams)

PASSIF		31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07
Capital		1 746 911	1 746 911	1 746 911
Primes d'émission et de fusion				662 829
Réserves		2 449 001	2 175 671	1 714 920
Ecart de conversion				
Résultat net part du groupe		1 855 714	1 682 617	1 449 473
Capitaux propres (part du groupe)		6 051 626	5 605 200	5 574 133
Intérêts minoritaires		10 212	8 056	6 913
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		6 061 838	5 613 256	5 581 046
Provisions	21	129 548	72 882	75 970
Avantages du personnel	22	250 066	258 906	276 032
Dettes d'impôts sur les sociétés	23	105 964	154 617	126 223
Impôts différés Passifs		763 822	664 072	594 045
Passif non courant		1 249 400	1 150 477	1 072 269
Provisions	21	11 578	8 190	16 974
Dettes financières courantes	25	195 612	5 084	4 580
- Instruments dérivés de couverture		3 684	5 084	4 580
- Dettes envers les établissements de crédit		191 928		
Dettes fournisseurs courantes	24	576 356	509 886	420 177
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente				
Autres créditeurs courants	24	458 500	559 351	395 346
Passif courant		1 242 047	1 082 512	837 077
TOTAL PASSIF		8 553 285	7 846 244	7 490 392

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
(en milliers de dirhams)								
Au 1er janvier 2008	1 746 911	662 829	-10 141	3 174 535		5 574 133	6 913	5 581 046
Variation de capital								
Dividendes distribués		-662 829		-1 012 167		-1 674 996	-2 409	-1 677 405
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				23 446	1 682 617	1 706 063	3 552	1 709 615
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2008	1 746 911	0	-10 141	2 185 814	1 682 617	5 605 200	8 056	5 613 256
Au 1er janvier 2009	1 746 911	0	-10 141	3 868 430		5 605 200	8 056	5 613 256
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 423 313		-1 423 313	-3 371	-1 426 684
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre				-276		-276		-276
Produits et charges comptabilisés				14 301	1 855 714	1 870 015	5 527	1 875 542
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2009	1 746 911	0	-10 141	2 459 142	1 855 714	6 051 626	10 212	6 061 838

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de dirhams)

	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 861 216	1 686 128	1 452 289
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité			
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	357 326	266 658	219 595
Résultats des sociétés mises en équivalence	(1 630)	(1 472)	
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(197)	11 379	41 810
Capacité d'autofinancement	2 216 715	1 962 693	1 713 695
Incidence de la variation du BFR	(25 870)	70 300	185 199
Impôts différés	93 149	62 963	45 819
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 283 994	2 095 956	1 944 712
Incidence des variations de périmètre	276		
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	1 009 533	1 514 037	810 287
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(25 230)	(16 685)	(25 040)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	984 579	1 497 352	785 248
Augmentation de capital			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	1 423 313	1 674 996	1 221 335
Dividendes payés aux minoritaires	3 371	2 408	4 790
Réduction de capitaux propres			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	1 426 683	1 677 404	1 226 124
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence de changement des méthodes et principes comptables			
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(127 268)	(1 078 799)	(66 659)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	99 394	1 178 193	1 244 852
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(27 874)	99 394	1 178 193
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(127 268)	(1 078 799)	(66 659)

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	9
<u>NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	9
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	10
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ..	25
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	25
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	27
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	27
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	29
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	29
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	31
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	31
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	32
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	33
<u>NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	33
<u>NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	34
<u>NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS</u>	35
<u>NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	36
<u>NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	36
<u>NOTE 21. PROVISIONS</u>	36
<u>NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	37
<u>NOTE 23. DETTES FINANCIERES</u>	40
<u>NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	40
<u>NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	41
<u>NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	41
<u>NOTE 27. PARTIES LIEES</u>	42
<u>NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	43

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lafarge Ciments est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production supérieure à 6,5 millions de tonnes par an et détient plus de 42 % de part de marché. Le groupe Lafarge Ciments est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Granulats & Bétons.

L'action Lafarge Ciments est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "Lafarge Ciments" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge Ciments et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2010.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Les ventes de ciment ont connu une augmentation de 4,2% par rapport à 2008, malgré une stagnation de la demande nationale constatée au premier semestre de l'année.

Grâce aux performances industrielles, à la qualité remarquable de la montée en puissance de la deuxième ligne de la cimenterie de Tétouan et aux extensions du parc éolien, Lafarge Ciments a pu réduire les coûts de transfert de clinker et partiellement compenser la hausse de 18% du prix de l'électricité. Lafarge a également bénéficié de la baisse des prix internationaux du coke de pétrole avant que ceux-ci ne reprennent une tendance haussière durant le dernier trimestre de l'année.

Ces éléments nous ont permis d'améliorer le résultat d'exploitation courant de 19,3%.

PERSPECTIVES

L'importance des besoins en logements, la volonté des pouvoirs publics d'y faire face grâce à de nouvelles incitations à la construction et à l'acquisition de logements sociaux pour les revenus modestes et la classe moyenne, les travaux d'infrastructures engagés, ainsi qu'une légère reprise des ventes depuis le deuxième semestre 2009 laissent entrevoir une nouvelle croissance du marché.

Toutefois, le démarrage de nouvelles cimenteries dès le premier semestre 2010 devrait provoquer une surcapacité, notamment sur le marché du grand Casablanca.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments a réexaminé son plan de développement et a décidé de poursuivre son programme d'investissements. Après le démarrage réussi de la deuxième ligne de Tétouan, et afin de renforcer l'efficacité de son dispositif industriel, il prévoit le lancement dans les meilleurs délais de la construction d'une cimenterie dans la région du Souss.

PERIMETRE

Au cours de l'année 2009, le périmètre du Groupe Lafarge Ciments s'est élargi suite à la création d'une nouvelle entité « Lafarge Calcinor Maroc », fruit d'un partenariat conclus entre Lafarge Cementos et Calcinor, dont l'activité est la production de la chaux industrielle.

Le Groupe détient Lafarge Calcinor Maroc à hauteur de 49%, sur laquelle il exerce une influence notable. Elle est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Liste des sociétés consolidées :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,24%	Intégration globale
Lafarge Bétons	Béton	99,18%	Intégration globale
Lafarge Granulats	Granulats	99,99%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	49,17%	Mise en équivalence
Ecocim	Autres	45,00%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne, applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2009 :

- IAS 23 « Côté d'emprunt », l'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les amendements aux IAS 32 & IAS 1 (instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation), IFRS 2 (conditions d'acquisition et annulations), IFRS 4 & IFRS 7 (amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers), d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 9 et les amendements à IAS 39 (dérivés incorporés), d'application obligatoire à compter du 30 juin 2009 ;
- IFRS 1 (première adoption des IFRS), IFRS 3 (regroupements d'entreprises) et les amendements à IAS 39 (éléments éligibles à la couverture), d'application obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2009 ;

L'application de ces interprétations et de ces amendements n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009, hormis l'IAS1 qui a recommandé une nouvelle présentation des états financiers adoptée pour la publication des comptes consolidés de décembre 2009.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2009.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation des ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi

les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode la mise en équivalence les entités sur lesquelles il exerce une influence notable.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée en intégration proportionnelle.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lafarge Ciments est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

Depuis le 1er janvier 2006, le Groupe n'a pas procédé à des regroupements d'entreprises.

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des

tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs acquis par contrat de location financement.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur étaient une unité de production.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en oeuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Lafarge Calcinor Maroc est une nouvelle entrée en périmètre comme cité ci-dessus en note 2.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2009.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à des acquisitions d'entités au cours de l'année 2009.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe Lafarge Ciments est le secteur d'activité.

5.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Lafarge Ciments est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche ciments produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;

- La branche Granulats & Bétons produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques

L'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus. Le Groupe n'opérant qu'au Maroc, le deuxième niveau d'information sectorielle par zone géographique n'est pas applicable.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2009

2009 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	5 112 093	534 997	-205 867	5 441 223
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	5 112 093	534 997	-205 867	5 441 223
Résultat des activités opérationnelles	2 402 275	239 087		2 641 362
Résultat financier	-10 909	-2 113		-13 022
Résultat des mises en équivalence	1 630			1 630
Impôts	758 510	10 244		768 753
Résultat net des activités poursuivies	1 634 486	226 730		1 861 216
Résultat net des activités abandonnées	1 634 486	226 730		1 861 216

Au 31 décembre 2008

2008 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 607 279	497 991	-191 347	4 913 922
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 607 279	497 991	-191 347	4 913 922
Résultat des activités opérationnelles	2 053 764	224 347		2 278 111
Résultat financier	40 262	-256		40 005
Résultat des mises en équivalence	1 472			1 472
Impôts	624 804	8 656		633 461
Résultat net des activités poursuivies	1 470 693	215 434		1 686 128
Résultat net des activités abandonnées	1 470 693	215 434		1 686 128

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2009	2008
Achats de marchandises	7 261	5
Achats de matières premières	1 573 212	1 633 775
Achats	1 580 473	1 633 780
Loyers opérationnels	26 595	32 761
Entretien et réparations	51 444	51 028
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	9 110	7 829
Charges externes diverses	269 928	297 972
Autres charges externes	357 077	389 590
Total Achats et Autres charges externes	1 937 550	2 023 369

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	2009	2008
Salaires et traitements	244 580	239 960
Autres charges sociales	108 290	96 835
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	11 252	15 640
Total	364 122	352 435

7.2. Effectif

Les effectifs des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	31-déc-09			31-déc-08			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	122	663	785	130	677	807	-3%
GRANULATS & BETONS	18	169	187	13	172	185	1%
Total	140	832	972	143	849	992	-2%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2009	2008
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	3 941	4 367
Immobilisations corporelles	280 225	256 674
Immeubles de placement		
Total	284 166	261 042
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations		
Stocks	6 510	-2 098
Créances	8 545	338
Perte de valeur Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	16 562	1 484
Total	31 617	-276
Total	315 782	260 766
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	315 782	260 766
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2009	2008
Cession d'actifs	197	-11 379
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matières - part efficace		
Gain latent JV s/opérations matières-trading		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-92 807	-2 028
Autres produits et charges d'exploitation non courants		
Total produits et charges d'exploitation non courants	-92 610	-13 407

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départ en retraite et à la provision sur l'impôt.

NOTE 10. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2009 et 2008 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2009	2008
Produits d'intérêts	6 238	37 693
Charges d'intérêts	-11 453	-668
Dividendes (hors groupe)		
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	19 649	20 743
Reprises financières	553	
Autres produits financiers		
Dotations financières		-552
Perte de valeur des actifs financiers		
Pertes de change	-12 769	-17 128
Autres charges financières	-15 240	-83
Autres produits et charges financiers	-7 807	2 979
Résultat financier	-13 022	40 005

Les intérêts financiers incluent les produits sur les dépôts bancaires et les placements et la juste valeur des instruments financiers. L'impact lié aux dérivés de change est de 13 millions MAD.

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2009 et 2008, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	2009	2008
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	675 604	570 498
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
	675 604	570 498
(Charges) / produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	93 595	63 912
Variations des taux d'imposition	-446	-948
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
	93 149	62 963
(Charge) / Produit total d'impôt	768 753	633 461

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2009	2008
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	5 766	9 235
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	5 766	9 235

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	8 205	7 370	763 822	664 072	-755 617	-656 702
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	8 205	7 370	763 822	664 072	-755 617	-656 702

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur au Maroc soit 30%.

En Milliers de MAD	2009	2008
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 859 586	1 684 655
Impôt sur les bénéfices	675 604	570 498
Impôts différés	93 149	62 963
Total charge fiscale consolidée IFRS	768 753	633 461
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 628 339	2 318 116
Taux d'imposition en vigueur	30,00%	30,00%
Charge fiscale théorique	788 502	695 435
Impôt sur différences permanentes	23 370	3 634
<i>Impôt sur perte fiscale</i>		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-446	3 160
<i>Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs</i>		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-42 673	-68 810
<i>Cotisation minimale non activée</i>		
Autres		42
Charge fiscale	768 753	633 461
Taux effectif d'impôt	29,25%	27,33%

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2009	2008
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	17 469 113	17 469 113
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	17 357 462	17 357 462
<i>Nombre d'instruments dilutifs</i>		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	17 357 462	17 357 462

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2009	2008
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 855 714	1 682 617
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	17 357 462	17 357 462
Résultat de base par action	106,9 MAD	96,9 MAD
Résultat dilué par action	106,9 MAD	96,9 MAD

Le résultat de base par action est de 106,9 Dirhams au 31 décembre 2009 contre 96,9 Dirhams en décembre 2008 en progression de 10,3%.

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Au bilan, le Goodwill (écart d'acquisition) net concerne la société Lafarge Granulats.

En Milliers de MAD	2009	2008
Au 1er janvier	6 168	6 168
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Autres mouvements		
A la clôture de la période	6 168	6 168
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

En Milliers de MAD	Frais de développement	Licences Télécom et Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 1er janvier 2008	82 665	0	0	18 398	101 063
Acquisitions				26 464	26 464
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Écarts de conversion				-	-
Autres mouvements	4 080			-4 080	0
Au 31 décembre 2008	86 745	-	-	40 783	127 527
Au 1er janvier 2009	86 745	-	-	40 783	127 527
Acquisitions	829			4 480	5 309
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Écarts de conversion				-	-
Autres mouvements	6 843			-6 843	0
Au 31 décembre 2009	94 417	-	-	38 420	132 837
Amortissements et pertes de valeurs					
Au 1er janvier 2008	75 369				75 369
Amortissements	4 370				4 370
Pertes de valeur					-
Reprise de pertes de valeur					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Écarts de conversion					-
Variation de périmètre					-
Autres mouvements	-2				-2
Au 31 décembre 2008	79 736	-	-	-	79 736
Au 1er janvier 2009	79 736				79 736
Amortissements	3 941				3 941
Pertes de valeur					-
Reprise de pertes de valeur					-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-
Écarts de conversion					-
Variation de périmètre					-
Autres mouvements	-2				-2
Au 31 décembre 2009	83 675	-	-	0	83 675
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2008	7 009	0	0	40 783	47 791
Au 31 décembre 2009	10 742	0	0	38 420	49 162

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Milliers de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeurs brutes							
Au 1er janvier 2008	190 525	1 037 750	5 177 235	699 104	-	148 260	7 252 873
Acquisitions	88 592	3 599	5 990	1 354 305	-	2 784	1 455 270
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	18 025	133 120	-	-	9 008	160 154
Réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	142	141 111	410 320	-572 584	-	20 958	-52
Au 31 décembre 2008	279 259	1 164 435	5 460 425	1 480 825	-	162 994	8 547 937
Au 1er janvier 2009	279 259	1 164 435	5 460 425	1 480 825	-	162 994	8 547 937
Acquisitions	10 014	4 845	-439	915 457	-	1 155	931 032
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	4 629	-	2 567	-	-	6 646	13 842
Réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	17 478	371 063	1 843 306	-2 238 614	-	5 188	-1 578
Au 31 décembre 2009	302 121	1 540 343	7 300 725	157 669	-	162 690	9 463 549
Amortissements et pertes de valeurs							
Au 1er janvier 2008	34 595	417 675	1 460 977	580	-	115 629	2 019 457
Amortissements	4 550	37 750	206 275	-	-	9 951	258 525
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	27 116	-	-	-	27 116
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	18 025	93 865	-	-	8 436	120 326
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	607	-3 702	-	-	3 097	2
Au 31 décembre 2008	39 145	438 007	1 532 569	580	-	120 242	2 130 543
Au 1er janvier 2009	39 145	438 007	1 532 569	580	-	120 242	2 130 543
Amortissements	4 140	44 855	223 250	-	-	9 834	282 079
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	-	1 231	-	-	6 076	7 307
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	0
Au 31 décembre 2009	43 285	482 862	1 754 587	580	0	124 000	2 405 314
Valeurs nettes							
Au 31 décembre 2008	240 114	726 428	3 927 856	1 480 245	-	42 752	6 417 395
Au 31 décembre 2009	258 837	1 057 481	5 546 138	157 089	-	38 691	7 058 235

L'évolution des immobilisations corporelles concerne les projets de la 2^{ème} ligne de production de Tétouan, le parc éolien du nord, l'acquisition de terrains et divers investissements de maintien.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2009 concernent les sociétés Ecocim et Lafarge Calcinor Maroc pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2009 et 2008 relatives à Ecocim et Lafarge Calcinor sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Ecocim en milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
% détention	45%	45%
Chiffre d'affaires	43 040	43 498
Résultat d'exploitation	8 384	4 141
Résultat net	5 455	3 270
Part du groupe dans le résultat net	2 454	1 472
Capitaux propres	8 624	3 169
Part du groupe dans les capitaux propres	3 881	1 426
Total valeur des titres mis en équivalence	4 781	2 326
Valeur des titres dans les comptes sociaux	900	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	24 989	33 294
Total Passif	24 989	33 294
Endettement financier net		

Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
% détention a	49%	
Chiffre d'affaires	0	
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	-3	
Résultat net	-1 680	
Part du groupe dans le résultat net	-825	
Capitaux propres	-1 728	
Part du groupe dans les capitaux propres	-825	
Total valeur des titres mis en équivalence	31 775	
Valeur des titres dans les comptes sociaux	32 600	
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	70 829	
Total Passif	70 829	
Endettement financier net		

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-09	31-déc-08
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		13 216	111 303	124 519	100 849
Total		13 216	111 303	124 519	100 849
Part courante					
- instruments financiers dérivés	3 457			3 457	18 504
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
Total	3 457			3 457	18 504
Total autres actifs financiers	3 457	13 216	111 303	127 976	119 353

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

17.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et des cautionnements.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2009 et 2008 :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Stocks de marchandises	7 127	
Stocks de matières et fournitures consommables	362 229	383 433
En-cours de production	1 707	1 753
Stocks de produits finis intermédiaires	62 473	116 604
Total des stocks en valeur brute	433 536	501 791
Montant de la perte de valeur en début de période	24 575	26 671
Perte de valeur constatée sur la période	14 872	8 461
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	- 8 362	- 8 333
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		- 2 224
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	31 085	24 575
Total Stocks, net	402 451	477 216

NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Clients et comptes rattachés	599 061	553 263
Dépréciation clients et comptes rattachés	-57 376	-48 831
Total Créances clients	541 685	504 432
Autres débiteurs	26 735	17 546
Compte de régularisation - Actif	5 706	14 100
Comptes d'associés débiteurs		
Créances sur cessions d'actifs		
Dépréciation autres débiteurs	-572	-572
Dépréciation comptes d'associés débiteurs		
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes		
Dépréciation personnel débiteur	-447	-447
Etat - débiteur	103 942	104 002
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	14 899	26 190
Personnel - débiteur	7 637	3 980
Total Autres débiteurs courants	157 901	164 799

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Titres et valeurs de placement		149 385
Banque	33 819	69 457
Avances en comptes courants d'associés	105 000	94 420
Autres comptes de trésorerie	25 235	20 130
Total	164 054	333 392

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	22 296	22 347
Provision pour démantèlement	25 000	25 000
Départ en retraite	3 421	1 500
Litiges	20 441	14 019
Garanties		
Autres risques	69 968	18 206
Total	141 126	81 072

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2009	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Solde au 31 décembre 2009
Pertes futures sur contrats								
Provision remise en état de sites	22 347			1 846	1 716	181		22 296
Provision pour démantèlement	25 000							25 000
Départ en retraite	1 500			3 421	1 500			3 421
Litiges	14 019			7 311	889			20 441
Garanties	0							0
Autres risques	18 206			55 105	2 588	500	-255	69 968
Total	81 072	0	0	67 683	6 693	681	-255	141 126
<i>Dont:</i>								
- Part non courante	72 882			60 516	3 414	181	-255	129 548
- Part courante	8 190			7 167	3 279	500		11 578

La variation de la provision pour remise en état des sites correspond aux paiements effectués suite à la réalisation progressive des travaux de réhabilitation des carrières.

Lafarge Ciments a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2009, portant sur les exercices 2005 à 2008 inclus, au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) ainsi que la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

La société a reçu une première notification de chefs de redressements en date du 17 décembre 2009 relative à l'exercice 2005, lesquels ont été rejetés en totalité par la société, dans une lettre adressée à l'administration fiscale en janvier 2010.

Les exercices 2006 à 2008 n'ont pas encore fait l'objet de notification de redressement.

Ce risque a fait l'objet d'une dotation comptabilisée en provision pour autres risques.

Au 31 décembre 2009, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de cotisations sociales, les exercices allant de 2006 à 2009 ne sont pas encore prescrits et peuvent faire l'objet de contrôle par la CNSS.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 9% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 91% d'obligations de couverture maladie post emploi.

L'engagement lié aux indemnités de départ en retraite est évalué périodiquement par un modèle développé en interne. L'engagement lié à la couverture maladie post emploi est quant à lui évalué périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%	4,50%
Taux d'augmentation des salaires	5%	5%	4%
Taux d'inflation médicale	4%	4%	4%

La table de mortalité utilisée est la table française TV 88-90. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	2,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-09	31-déc-08
Montant des engagements à l'ouverture de	236 490	254 953	22 417	21 081
Coût des services	7 191	8 118		1 336
Charge d'intérêt	10 642	11 472		
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-20 093	-32 767		
Ecart de Change				
Reprise	-6 557	-5 286	-24	
Montant des engagements à la clôture de	227 673	236 490	22 393	22 417

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-09	31-déc-08
Coût des services	7 191	8 118	0	1 336
Charge d'intérêt	10 642	11 472		
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels				
Reprise	-6 557	-5 286	-24	0
Charge de la période	11 276	14 304	-24	1 336

Le Groupe estime que les cotisations qu'il juge devoir verser au régime au titre des périodes annuelles commençant après le 31/12/2009 s'établissent comme suit :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi
Cotisations de l'employeur	
Estimation des prestations payées :	
2010	4 848
2011	5 079
2012	5 337
2013	5 617
2014	6 008
2015 - 2019	36 799

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 0,25 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/ 2009	Coût normal 2010	Charge d'intérêt
4,25%	237 898	8 184	10 111
4,50%	227 673	7 635	10 245
4,75%	218 104	7 131	10 360

* Avec un taux d'inflation médicale de 4 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/ 2009	Coût normal 2010	Charge d'intérêt
3,00%	192 399	5 827	8 658
4,00%	227 673	7 635	10 245
5,00%	272 860	10 138	12 279

** Avec un taux d'actualisation de 4,5 %.

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne dispose pas de dettes financières non courantes. Les dettes financières courantes correspondent à des dérivés de couverture et à des concours bancaires.

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Dettes de location financement		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes		
Emprunts obligataires		
Instruments dérivés de couverture	3 684	5 084
Emprunts auprès des établissements de crédit	191 928	
Dettes de location financement		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières courantes	195 612	5 084
Total	195 612	5 084

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédetes au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Fournisseurs et comptes rattachés	576 356	509 886
Autres créanciers	7 223	4 695
Clients créditeurs Avances & Acomptes	40 379	17 787
Compte de régularisation - passif	32 778	32 575
Comptes d'associés créditeurs	23 204	19 352
Dettes s/ acquis. d'actifs	118 355	275 602
Etat créditeur	142 816	118 066
Organismes sociaux	30 101	21 208
Personnel créditeur	63 644	70 068
Total Autres créditeurs courants	458 500	559 351
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1 034 857	1 069 237

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Clients et autres débiteurs	699 586	669 230
Autres actifs financiers	3 457	18 504
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	164 054	99 394
Total	867 097	787 128

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Fournisseurs et autres créditeurs	1 034 857	1 069 237
Dettes financières non courantes		
Dettes financières courantes	195 612	5 084
Total	1 230 468	1 074 321

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Instruments dérivés - actif	3 457	18 504
- matières		
- change	3 457	18 504
Instruments dérivés - passif	3 684	5 084
- matières		
- change	3 684	5 084

NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Avals, cautions et garanties donnés	96 162	1 235 310
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	711 043	1 064 243
Total	807 205	2 299 553

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Avals, cautions et garanties reçus	406 095	662 499
Nantissement et hypothèques reçus	830	430
Autres engagements reçus		
Total	406 925	662 929

NOTE 27. PARTIES LIEES

27.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Avantages à court terme	20 423	18 591
Avantages postérieurs à l'emploi		472
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail	2 880	2 413
Paiements en action		
Total	23 303	21 476

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Administrateurs		
Membres du comité de direction	23 303	21 476
Total	23 303	21 476

27.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe Lafarge Ciments est détenu à 69,42% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain SNI et à 50% par la société espagnole Lafarge Cementos SAU, filiale du Groupe français Lafarge.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe Lafarge Ciments réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec Ecocim, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, notamment des prestations de gestion des pneus déchiquetés et des cendres volantes.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et Lafarge Ciments sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-09	31-déc-08
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants		
Avances en comptes courants d'associés	15 700	94 911
Autres actifs non courants		
	15 700	94 911
Passif		
Dettes fournisseurs	30 107	24 626
Autres dettes courantes		
Autres dettes à long terme		
	30 107	24 626
En milliers de MAD		
	31-déc-09	31-déc-08
Chiffre d'affaires		
Autres produits		
Achats et autres charges externes	103 500	78 882
Autres		

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2009.